

La cantine du campus

K. N., Allemagne

30/07/2014

Saint Josémaria m'a accordé une faveur aujourd'hui dont je veux témoigner. J'ai une forte intolérance au lactose. Je ne pouvais pratiquement plus rien manger. J'ai donc résilié mon abonnement à la cantine de l'Université, avec un certificat médical approprié. L'an dernier, le secrétariat m'a réclamé trois fois le montant de l'abonnement, ils n'acceptaient plus

ce type de certificat, puisqu'il y avait une possibilité de prendre des produits sans lactose sur le campus. Pour moi, cette option était très réduite. J'ai donc fait opposition à cette réclamation car j'estimais être injustement traité. Je n'ai eu aucune réponse. Je me suis dit que tout était rentré dans l'ordre or il y a deux jours j'ai reçu une nouvelle relance, avec des intérêts ajoutés au montant. J'ai encore exposé mon cas en invoquant avec confiance saint Josémaria. Il fallait que l'université me comprenne et annule ces montants. Je viens de recevoir un mail pour me confirmer que je ne dois plus rien payer. Merci, merci, saint Josémaria !

.....